



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre!

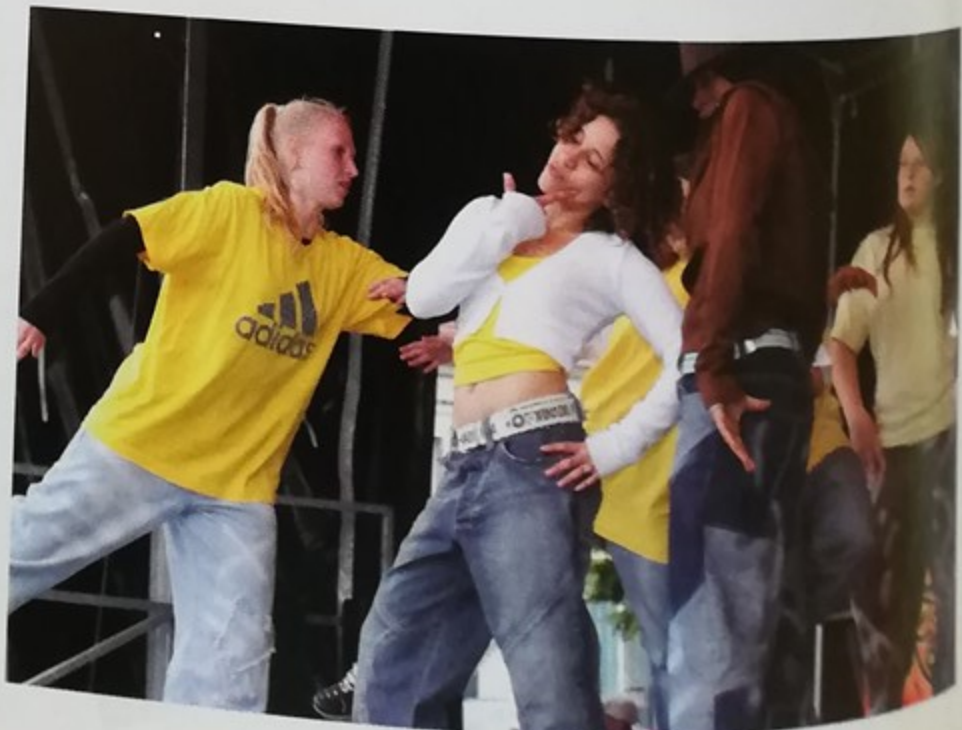
LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 31 - JUILLET 2006



Notre ville

Sommaire

Notre ville : immeubles en fête	3
Mai-juin à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Réussite éducative	7
Reportage : Le droit aux vacances... ..	8 et 9
Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain	10
Fête des chanteurs à Finsterwalde	11
Associations	12
Tribune libre	13
Portrait : Jean Delamotte	14
Etat-civil, brèves	15



Vivre ! - N° 31 - Juillet 2006

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand

jplegrand.montataire@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil,

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine mensuel officiel

de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

www.mairie-montataire.fr

Notre ville



Foyer AFTAM



Cité Jules Guesde



Quartier des Martinets



Quartier de la Libération

Immeubles en fête

Comme chaque année, la fête des voisins a rassemblé de nombreux Montatairiens autour d'un verre, d'une collation dans une ambiance très conviviale. Le maire, les élus sont venus saluer les habitants pour les remercier de leur participation.



Quartier Lesieur



Fonds de Montataire
et Nogent



Résidence Hélène



Quartier Magenta

Mai-juin à Montataire



Festival folklorique organisé par le «Souvenir du Portugal» au centre de loisirs Pierre Legrand



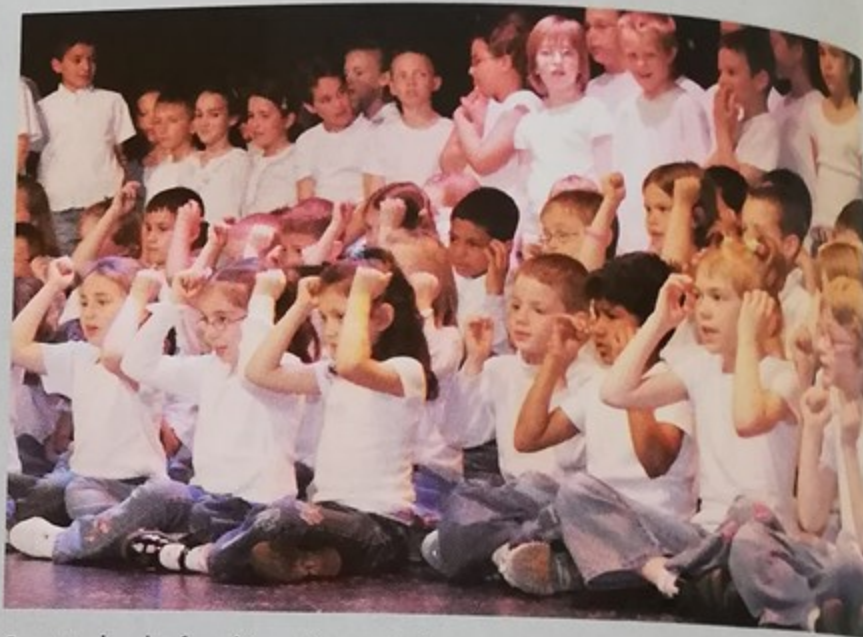
Bertrand & au Palace, un répertoire d'une grande sensibilité, avec un univers tantôt réaliste, tantôt décalé.



De nombreux éclats de rire au Palace, pour le jongleur des mots Gérard Morel et les garçons qui l'accompagnent.



3ème soirée débat sur la mondialisation au Palace avec un film poignant sur la lutte de la classe ouvrière en Argentine



Spectacle de fin d'année au Palace, proposé par les élèves de l'école primaire Paul Langevin.



De nombreux spectateurs sont venus applaudir les cyclistes du grand prix de l'OMS.



Pose de la première des duels sente des CH



Journée internationale d'Esserent.



L'équipe nationale de football du s



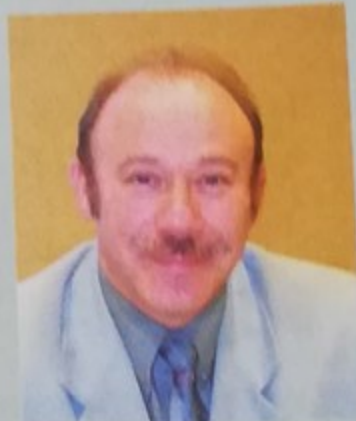
Lecture et musique Compagnie C

L'édito
du Maire

Que l'été n'oublie personne !

La gigantesque partie de « poker-monopoly » entre Mittal-Steel et Arcelor avec pour objectif de faire exploser les profits des actionnaires nous inquiète quant à l'avenir de l'usine de Montataire. Une fois de plus, les tenants de la Bourse et les dirigeants de notre pays laisseront-ils l'argent l'emporter sur l'être humain ?

C'est à craindre dans cette société qui fait la part belle aux privilégiés de la fortune et laisse sur le côté les plus modestes. Ainsi, 60 ans après cette belle conquête du Front populaire que sont les congés payés, de trop nombreuses personnes ne pourront pas partir en vacances.



Notre municipalité, comme chaque année, met en place un certain nombre d'activités pour que l'été n'oublie personne. Le centre des loisirs, le service municipal des sports, l'association Jade, les bibliothèques, le comité des fêtes, la piscine et la base de loisirs intercommunales offrent tout un éventail d'activités dont le programme a été édité et remis à chaque foyer. Il faut aussi saluer l'action d'une association comme le Secours populaire qui se bat pour que chaque enfant puisse connaître la joie de vraies vacances dans des familles d'accueil.

Enfin, la Coupe du monde de football est aussi l'occasion aux Montatairiens de se retrouver autour de la retransmission des matches organisée par la municipalité avec le concours des associations à la salle Armand Bellard. A ce propos, je veux dire ici ma totale condamnation de l'ouverture des centres de prostitution autorisée par le gouvernement allemand pendant cette Coupe du Monde et vous invite à signer la pétition internationale de protestation*. Il en va des droits des femmes, de la dignité humaine, des valeurs dont le sport devrait être porteur : amitié, solidarité et fraternité. Autant de valeurs pour lesquelles nous luttons au quotidien dans notre ville.

Jean-Pierre Bosino

* Pour signer la pétition, vous pouvez aller sur le site <http://catwepetition.ouvaton.org/php/index.php> ou vous adresser à vos élus.



Pose de la première pierre des 10 logements locatifs semi individuels sente des Chères Vignes



Journée internationale des familles à la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent.



L'équipe nationale du Maroc en tournée en France a choisi le terrain de football du stade Marcel Coene pour sa préparation.



Lecture et musique sur le thème du désir, spectacle proposé par la Compagnie Chenevoy et la Compagnie «C'est pas si grave»

**Le billet
de la Compagnie Chenevoy**

Nous voici au terme d'une saison bien remplie alors faisons un premier bilan et traçons les grandes lignes de l'année prochaine.

Un an où nos propositions théâtrales ont rencontré un vrai écho chez nombre de Montatairiens.

Les spectacles, les ateliers, les interventions artistiques dans les diverses associations nous ont permis de vous rencontrer et de commencer à créer des liens, essence même de notre travail.

Cette meilleure connaissance réciproque provoque de nouvelles envies chez nous et nous l'espérons également chez vous. Alors n'hésitez pas à nous contacter au service culturel pour nous en faire part.

Nous reprendrons à la rentrée de septembre les ateliers de théâtre avec un atelier pour les enfants le mercredi et un atelier ouvert à tous à partir de 14 ans le mardi soir.

Nous continuerons le travail initié cette année sur la transmission mais nous franchirons un cap supplémentaire. En effet Montataire accueillera trois auteurs qui viendront vivre dans la ville, se nourrir artistiquement de rencontres fortuites ou organisées, de paroles glanées, d'images attrapées au vol. Ils écriront chacun un texte sur le thème de la transmission que nous mettrons en scène l'année suivante avec les acteurs professionnels et les élèves des ateliers théâtre. Continuez donc à nous offrir vos textes, vos mémoires, pour que ce spectacle soit celui de votre ville, de vos rêves !

La création sera toujours présente puisque «les sept jours de Simon Labrosse», créé à Montataire, sera en tournée toute l'année en Picardie et même plus loin. Mais nous voulons le présenter à plus de Montatairiens, alors vous pourrez l'accueillir chez vous toute l'année, il suffit d'en faire la demande au service culturel, et pour ceux qui préfèrent le voir au Palace, nous le présenterons le 14 novembre.

Bien d'autres projets seront mis en place mais... rendez-vous en septembre !

Bon été à tous et si vous passez à Avignon en juillet, venez nous voir jouer au théâtre Palace... belle coïncidence n'est ce pas !

Collège Anatole France - Ils remportent le concours «Défi sciences»



Au collège Anatole France, l'Unité pédagogique d'intégration est une petite classe de sept élèves qui bénéficient d'un enseignement spécialisé en français et en mathématiques. Ils se retrouvent aussi dans d'autres classes de leur niveau pour l'éducation physique, l'éducation musicale, l'atelier métalle-

rie... Cette classe au faible effectif est fière et il y a de quoi : elle vient de remporter le premier prix du concours «Défi sciences» dans la catégorie collège. Les enfants sont heureux de cette réussite et c'est avec joie qu'ils présentent leur travail : une maquette du quartier du collège où sont représentés tous les

lieux essentiels. On y reconnaît l'église, la piscine, les cimetières, le collège, les champs, les immeubles et les pavillons et même les châteaux d'eau... Pour ceux qui connaissent le quartier, c'est bien lui vu du ciel ! Mais le nec plus ultra c'est que cette maquette est sonorisée. A chaque lieu correspond un son. L'occasion de proposer au visiteur un petit jeu, histoire d'exercer son sens auditif. Et chacun des élèves avec un air malicieux de vous dire d'être bien attentif car il y a des pièges. Avec leur instituteur M. Ferret, ils n'ont pas chômé cette année : on sent ici que le travail est un plaisir, que la pédagogie a partie liée avec la joie. Faire du français en élaborant le règlement intérieur de la classe, en rédigeant de petits poèmes, en réalisant un roman photo, autant d'activités qui permettent à chacun de sentir qu'il est capable de réussir. La preuve en est : ils ont remporté ce concours ! Vous pouvez être fiers, les enfants. Et Montataire est fière de vous. Grâce à votre travail on parle de la ville, du quartier, de son collège et des jeunes autrement que pour en dire du mal.

**Pour
de la**

Prévu par la loi sociale de 2005 «réussite éducative des actions individuelles d'élèves rencontrés de tous les Montatairiens fait sites du département par ce programme

L'originalité de mettre des m... res à la disp... éducatives afin de ment des élèves en scolaires diverses. s'étendre aux parents enfants inscrits à élémentaire et au Pour la ville de quarante mille euros qu'au mois de novembre l'année 2005, per... en place d'actions de bre dernier. Celles-ritairement hors c... font appel à des in... mais aussi à des souhaité intervenir... sitif. Ainsi, 17 enfants bénéficié de séances Après seulement... plupart des enfants retrouvent un com... libéré. En effet, il su... choses pour débloc... permettre ainsi a... une scolarité «no... quoi, il est à dépla... dispositif, ce type... soit pas rembours... par la sécurité soci... Dans quatre écol... trentaine d'enfant... toire est prise en... semaine, par des intervenants extér...

Pour une école de la réussite

Prévu par la loi de cohésion sociale de 2005, le programme «réussite éducative» préconise des actions individuelles auprès d'élèves rencontrant des difficultés de tous ordres. La ville de Montataire fait partie des sept sites du département concernés par ce programme.

L'originalité de ce dispositif est de mettre des moyens supplémentaires à la disposition des équipes éducatives afin de suivre individuellement des élèves en proie à des difficultés scolaires diverses. Ce dispositif peut s'étendre aux parents et concerne des enfants inscrits à l'école maternelle, élémentaire et au collège.

Pour la ville de Montataire, ce sont quarante mille euros que l'État a débloqué au mois de novembre, au titre de l'année 2005, permettant ainsi la mise en place d'actions dès le mois de décembre dernier. Celles-ci se déroulent majoritairement hors du temps scolaire et font appel à des intervenants extérieurs mais aussi à des enseignants qui ont souhaité intervenir au sein de ce dispositif.

Ainsi, 17 enfants de maternelle ont bénéficié de séances de psychomotricité. Après seulement quelques séances, la plupart des enfants se sentent mieux et retrouvent un comportement plus équilibré. En effet, il suffit parfois de peu de choses pour débloquent des problèmes et permettre ainsi aux enfants de suivre une scolarité «normale». C'est pourquoi, il est à déplorer que, hors de ce dispositif, ce type de prise en charge ne soit pas remboursé systématiquement par la sécurité sociale.

Dans quatre écoles élémentaires, une trentaine d'enfants de cours préparatoire est prise en charge, deux fois par semaine, par des enseignants et des intervenants extérieurs qui leur appren-

ent, par petits groupes, à lire, les sensibilisent à la lecture et leur apportent une aide méthodologique pour faire leurs devoirs.

Au collège, vingt-deux adolescents ont rencontré régulièrement la psychologue de l'association Jade. C'est le conseiller principal d'éducation qui propose ce suivi aux collégiens en question et aux parents de ces derniers.

Les parents des élèves rencontrant des difficultés peuvent, par ailleurs, être reçus à la permanence pour le couple et



l'enfant qui a lieu chaque mercredi après-midi à la mairie annexe des Martinets. Douze familles ont été, à ce jour, orientées et reçues par Madame Baillet, conseillère familiale.

Des ateliers d'initiation à l'informatique vont par ailleurs être ouverts aux enfants et aux parents qui ne disposent pas d'un ordinateur à la maison. Certains parents n'ont en effet jamais utilisé d'ordinateur, ce qui constitue un

réel décalage avec les enfants pour lesquels l'informatique est devenue, quel que soit leur milieu social, une pratique quotidienne. Trente personnes (élèves et parents) sont concernées par cette action. Les ordinateurs seront mis en réseau. Les écoles Jean Jaurès, Jacques Decour et Maurice et Lucie Bambier accueilleront les premiers sites. Enfin, considérant que la culture est un droit pour tous, les acteurs qui ont défini les actions de ce dispositif ont programmé des interventions d'artistes dans des classes du collège comprenant des élèves en difficulté. Des sorties culturelles à Montataire et Paris ont par ailleurs été organisées.

L'intérêt de ce dispositif est de pouvoir personnaliser les aides et surtout de proposer des actions dès le début de la scolarité. Une chance de résoudre les problèmes dès leur apparition et donc de sécuriser le parcours scolaire des enfants.

Mais à la condition qu'un budget suffisant soit alloué pour, non seulement, poursuivre mais aussi compléter et approfondir l'ensemble de ces actions à la rentrée prochaine. La ville de Montataire a chiffré à 250 000 euros la somme nécessaire pour y parvenir en 2006. Mais cela risque d'être difficile dans la mesure où les sept villes du département concernées par ce programme devront se partager un budget de 700 000 euros pour poursuivre leurs actions. Il serait pourtant dommage de ne pouvoir les reconduire car elles ne porteront leurs fruits que si elles sont pérennisées. On ne peut, en effet, prétendre réduire la fracture sociale en seulement six mois et il ne serait pas acceptable que l'État, après avoir «annoncé» la démarche, cherche à s'en décharger sur les collectivités locales.

1936

Pour que les vacances soient

La loi du 20 juin 1936 qui institue les congés payés constitue, en France, un véritable séisme dans le monde du travail. Être payé à «ne rien faire», patrons comme ouvriers n'en reviennent pas !

Difficile en effet d'admettre qu'on puisse « être payé à ne rien faire » quand on travaille 49 h par semaine. C'est pourtant le cas. Non seulement la durée hebdomadaire de travail passe à 40 h au lieu de 49 h mais en plus, tous les salariés ayant travaillé un an sans interruption dans un établissement ont désormais droit à quinze jours de congé payé.

1936 introduit la société du loisir

C'est surtout dans le monde ouvrier que cette loi fait figure de révolution car les employés, eux, bénéficiaient déjà de congés. Il faut se figurer les conditions de travail de l'époque pour comprendre ce que cela représente : les ouvriers travaillent six jours sur sept, plus de 8 h par jour dans des conditions très pénibles. Toute la vie est organisée autour du travail, le loisir est une notion complètement étrangère au monde ouvrier. C'est pourquoi, des millions de gens se sont probablement demandés ce qu'ils allaient bien pouvoir faire durant quinze jours.



8

D'autant qu'ils n'existaient pas encore de structures permettant à des gens aux revenus modestes de s'offrir des vacances. D'ailleurs, durant l'année 1936, seuls 600 000 ouvriers partent en vacances. Les autres profitent de ce temps libre pour bricoler, jardiner... Et, surtout, pour respirer à l'air libre plus d'une journée d'affilée. On imagine ce que cela a pu signifier pour les mineurs ! Mais dès 1937, plus de 1 800 000 personnes vont acheter un billet de train à tarif réduit, institué par Léo Lagrange qui fut chargé, dans le gouvernement du Front populaire, d'un nouveau sous-secrétariat d'Etat à l'organisation des loisirs et des sports. Des associations sportives et de plein air voient alors le jour, les maisons de la culture se développent. Peu à peu, le temps libre s'organise aussi bien pour ceux qui ont les moyens de partir que pour les autres. D'autant que celui-ci ne va faire que s'accroître.

En effet, le 15 septembre 1955, la régie Renault conclut un accord d'entreprise octroyant trois semaines de congés payés après la mobilisation des salariés. Cet accord sera généralisé à l'ensemble des salariés en 1957 pour passer à quatre en 1962 et à cinq en 1982.

Parallèlement, la durée hebdomadaire de travail réduite à 40 h en 1936, continuera quant à elle de baisser pour atteindre les 35 h en 2000.

Les départs stagnent depuis 1990

Si durant toutes ces années, le nombre de français partant en vacances n'a cessé d'augmenter, multipliant par deux le nombre de personnes en capacité de partir, il a commencé à stagner à partir de 1990. Ainsi, en 2004, plus de vingt

millions de personnes, c'est-à-dire près de quatre français sur dix ne sont pas partis en vacances. Selon l'INSEE, la plupart de ceux qui ne partent pas en sont empêchés faute d'argent, «une dizaine de millions de personnes ne partiraient quasiment jamais, soit 16 % de la population». Principale cause : le chômage. Celui-ci a en effet exclu de nombreux salariés des dispositifs d'aide, mis en place par les entreprises, qui leur permettaient auparavant de s'offrir des vacances.

De plus, «les caisses d'allocations familiales ont réduit leurs aides



consacrées aux vacances, au profit d'aides pour les loisirs au sens plus large.»

Il ne faut pas pour autant penser que, parce qu'on travaille, on peut partir chaque année en vacances. La moitié des ouvriers, soit 30 % de la population active, ne part pas régulièrement. C'est devenu un luxe que seuls les cadres supérieurs peuvent s'offrir.

Au regard de la précarité grandissante, on peut craindre que cette tendance ne se confirme. A moins

que les p...
nent au pr...
sa situation...
de souffler...
l'année.

Seco

La journe...
des vaca...
année le...
Vous po...
téléphon...

Le...
m...

Si vous ne...
pas à jeter...
brochure é...
vous a en...
toutes les a...
ces de la...
durant les v...
également...
accueils mu...

soient un droit pour tous

que les pouvoirs publics ne reviennent au principe que, quelle que soit sa situation sociale, chacun a le droit de souffler un petit moment dans l'année.

Secours Populaire Français

La journée annuelle des oubliés des vacances aura lieu cette année le 23 août à Fort Mahon. Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au 03 44 27 39 68



Les activités municipales

Si vous ne partez pas, n'hésitez pas à jeter un coup d'œil dans la brochure été 2006 que la mairie vous a envoyée. Elle contient toutes les activités que les services de la ville vous proposent durant les vacances d'été. Elle est également disponible dans les accueils municipaux.

Quand les vacances redonnent l'espoir

Même si vous ne disposez que de revenus très faibles, l'association Vacances et Familles 60 peut vous aider à partir en vacances. Profitez-en, toutes les maisons et caravanes n'ont pas été louées. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 10 août en téléphonant au 03 44 24 50 55 ou en vous rendant à la permanence qui a lieu chaque jeudi de 14 h à 16 h. 2, rue de Marl à Creil (sous la CAF).

Entretien avec Patricia et Alexandra, qui ont pu partir en vacances grâce à l'association.

Patricia, mère de 5 enfants

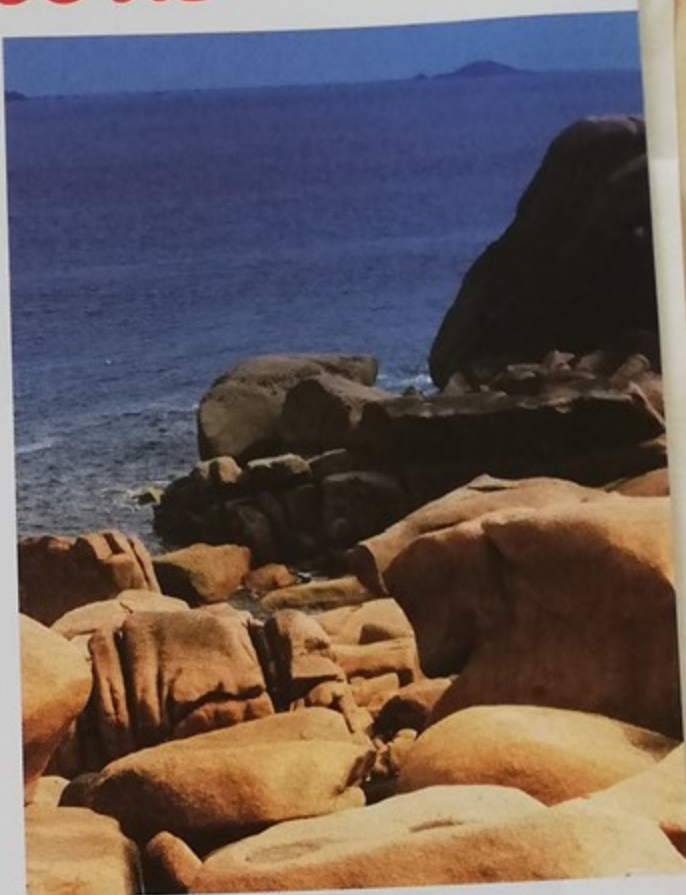
Je suis partie pour la première fois en vacances en 1998, avec mes quatre enfants et ma nièce, par le train. Nous sommes allés en Vendée, en Bretagne !

J'étais tellement paniquée que j'ai failli tout annuler au dernier moment. C'était la première fois que j'allais à Paris, que je prenais le train pour faire un grand trajet et que je me retrouvais complètement seule avec mes enfants.

Mais mon entourage m'a poussée à partir en me disant que ça me ferait du bien. Un membre de l'association m'a accompagnée jusqu'à la gare Montparnasse.

En Bretagne, deux personnes sont venues nous chercher en voiture et nous ont fait visiter la maison. Il y avait une grande cour, une balançoire. Les enfants ne voulaient plus revenir. C'était leurs premières vacances.

Les accueillantes étaient très gentilles. C'était formidable. Ça m'a aidée à remonter la pente, à reprendre «du poil de la bête». J'ai pu réfléchir à ce que j'allais faire de ma vie. Je me suis rendue compte que je pouvais m'occuper seule de mes



enfants.

Au retour, comme l'association propose des formations aux adhérents, j'ai suivi une formation en secourisme, expression orale et écrite, en théâtre. J'ai fini par trouver du travail.

Maintenant je donne un coup de main à l'association quand je peux. Il y a la Patricia d'avant les vacances et la Patricia d'après les vacances !

Alexandra Savary, mère de deux enfants

Grâce à l'association, nous avons pu partir l'année dernière. Nous avons loué une caravane dans un terrain de camping à Brest pour trois semaines. Mais on est resté plus longtemps car j'ai accouché prématurément de ma deuxième fille. Les membres de Vacances et familles se sont très bien occupés de nous : ils nous ont trouvé une maison où mon mari et ma fille ont pu attendre que je sorte de l'hôpital.

Je peux dire que tout s'est très bien passé et que sans l'association, nous n'aurions pas pu partir car je suis en congé parental et mon mari est au chômage.

Le syndicat intercommunal de la vallée du Thérain

Composé d'élus issus des conseils municipaux et regroupant vingt-deux communes, le Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain (SIVT) a été créé en 1963 afin de prendre en charge toutes les questions liées au Thérain. Il est présidé par Monsieur Sylla, maire de Mouy.



Long de quatre-vingt-dix kilomètres, le Thérain, deuxième rivière de l'Oise, prend sa source en Seine-Maritime, à Grumesnil précisément.

Toutefois, le Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain s'occupe uniquement de la partie de la rivière, cinquante kilomètres en tout, traversant les villes comprises entre Beauvais et Montataire où le Thérain rejoint l'Oise.

C'est Hugues Liégeois, technicien garde-rivière, qui met en œuvre les missions du SIVT. Peut-être en vous promenant sur les berges ou à l'occasion d'une partie de pêche avez-vous croisé ce jeune homme toujours prêt à donner un conseil pour que la rivière garde «sa bonne santé». Une manière de sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement. Comme il le fait dans les écoles où on lui demande d'intervenir auprès des enfants sur cette thématique.

Il travaille en collaboration avec les services techniques des villes membres du syndicat. À Montataire, le service des Espaces naturels sensibles constitue un partenaire privilégié.

Les missions du SIVT

Elles vont de l'entretien à la lutte contre les inondations en passant par les travaux de restauration.

Concernant l'entretien, il peut s'agir d'abattre des arbres devenus gênants, de retirer ceux qui restent coincés sous les ponts ou de nettoyer la rivière par l'enlèvement des déchets. L'an dernier, ce sont par exemple quinze mille bouteilles que Hugues Liégeois a retirées du Thérain, du côté de Beauvais, grâce à l'installation d'un barrage flottant.

Rappelons que l'entretien des berges relève de la responsabilité des riverains, propriétaires de la rivière jusqu'au milieu du lit. Il leur appartient donc de prendre garde à leur bon entretien.

Des travaux de restauration sont également réalisés. Ils concernent exclusivement la protection des berges. Pour cela, il faut parfois procéder à des curages, restaurer des bras morts, s'assurer qu'il n'y a pas de risque d'envasement en vérifiant qu'il n'y a pas d'obstacles dans le fond de la rivière et que les berges tiennent bien car autrement cela entraîne des glissements de terrain. Il faut également vérifier la bonne connexion entre les marais.

Enfin, dans le cadre de sa troisième mission, le SIVT entreprend des travaux destinés à lutter contre les inondations notamment en créant des bassins de surstockage et en réalisant des digues de protection dans les quartiers sensibles aux inondations.

Le dernier curage, datant de 2002, permet en principe de faire baisser l'eau de 15 centimètres en période de crue. Il faut néanmoins noter que lors de forte pluie, le

Thérain monte très rapidement car il y a de moins en moins de terre disponible pour absorber l'eau compte tenu du nombre important de constructions.

La sécheresse fragilise le Thérain

Ironie du sort, la sécheresse constitue un réel obstacle à un débordement du Thérain. En effet, depuis 2003, la rivière n'a jamais retrouvé son niveau normal. C'est également le signe d'une baisse du niveau de l'Oise puisque le fleuve est alimenté par le Thérain.

Mais la sécheresse a aussi pour conséquence de fragiliser le maintien des arbres car la rivière, trop basse, ne leur permet plus de plonger leurs racines dans l'eau. Conséquence : les eaux s'introduisent sous les berges, arrachent la terre, entraînant ainsi le glissement des aulnes, saules, frênes. Une catastrophe car ces arbres peuvent maintenir chacun jusqu'à dix mètres de berges.

Association du Quartier de la Libération

Suite aux inondations particulièrement importantes qu'a connu Montataire de 1996 à 2000, l'Association du quartier de la libération (AQL) a vu le jour en 2001 afin de participer, en outre, aux côtés de la mairie, à la lutte contre les crues.
Tél. : 03 44 25 39 24



La
de

Dans le ca
sant Mor
Finsterwa
trente Ma
en Allem
fête des
lera au m
non av
sur les or
populaire

Depuis q
elle ?

C'est
qui
la c
nisée tous
réunificati
importante
comme la
la chanson
de Finster
racines da
Leipzig
Finsterwal
région oi
Lorsque
rendaient
emmenaie
des cages.
disait «
Finsterwal
son est né

Pouvez-vo

L'ouvertur
en perce d
cours d'un
place de
invite tou
de l'Etat
sont alors
nes présen
C'est une
de bière,

La fête des chanteurs de Finsterwalde

Dans le cadre du jumelage unissant Montataire et la ville de Finsterwalde, une délégation de trente Montatairiens se rendra en Allemagne pour assister à la fête des chanteurs qui se déroulera au mois d'août. Nous revenons avec Michel Ringenbach sur les origines de cette fête très populaire.

Depuis quand cette fête existe-t-elle ?

C'est une grande fête populaire qui existe depuis 1954. Depuis la chute du mur, la fête est organisée tous les deux ans et a pris, avec la réunification, une dimension plus importante. Finsterwalde est connue comme la ville des chanteurs du fait de la chanson «Nous sommes les chanteurs de Finsterwalde». Celle-ci trouve ses racines dans l'époque des foires de Leipzig auxquelles participait Finsterwalde qui appartenait à une région où l'on travaillait le cuir. Lorsque les artisans de la ville se rendaient à la foire de Leipzig, ils emmenaient avec eux des serins dans des cages. Et lorsqu'ils arrivaient, on disait «voilà les chanteurs de Finsterwalde». C'est ainsi que la chanson est née, il y a presque 110 ans.

Pouvez-vous nous décrire cette fête ?

L'ouverture de la fête se fait par la mise en perce d'un grand tonneau de bière au cours d'une cérémonie qui a lieu sur la place de la mairie à laquelle le maire invite toutes les personnalités officielles de l'Etat du Brondenburg. Des verres sont alors distribués à toutes les personnes présentes.

C'est une fête immense avec des stands de bière, de nourriture et, également,

sept ou huit grandes scènes sur lesquelles se présentent de nombreux groupes originaires du monde entier, particulièrement d'Europe de l'Est. L'école de musique de Montataire et l'Harmonie municipale ont eu l'occasion de monter sur ces scènes ainsi qu'une jeune Montatairienne d'origine portugaise qui y a fait ses premières armes. Ce fut pour elle un moment important.

Tous les genres musicaux sont représentés depuis la musique folk à la musique classique en passant par le rap, la techno, etc.

Sur deux jours, il vient 150000 personnes pour une ville de 19000 habitants. D'ailleurs les hôtels sont pleins un an à l'avance, à 50 km à la ronde.

Malgré cette foule et la quantité de bière absorbée, l'ambiance reste très paisible.

Combien de Montatairiens se rendront à la fête cette année ?

Il y aura une trentaine de Montatairiens dont huit pompiers qui partiront dans le cadre du jumelage. Dans la mesure où toutes les structures d'hébergement sont complètes un an à l'avance, il est difficile d'emmener plus de monde. Il y a



La programmation est de très grande qualité, à l'image de l'organisation qui est très minutieuse. Celle-ci est prise en charge par l'association de la fête des chanteurs qui finance l'événement avec les recettes et les subventions des entreprises. Grâce à quoi l'entrée est gratuite, ce qui contribue à en faire une fête très populaire mais aussi très commerciale puisque la plupart des stands est tenue par des entreprises.

aura beaucoup de membres de l'association des échanges franco-allemands. C'est pour nous un moyen de fédérer les membres de l'association.

J'en profite pour signaler que nous allons préparer une exposition photographique pour fêter le 45e anniversaire du jumelage l'année prochaine. Pour le moment, l'idée est de présenter le jumelage à travers un regard croisé sur ces deux villes retraçant ce qu'elles ont en commun et ce qui les distingue.



Vient de paraître aux publications de l'AMOI

«Les ouvrages de la navigation à Creil entre 1825 et 1975» par Thierry Dublange

en vente en librairie ou auprès de l'association

Siège social : AMOI Mairie de Creil
60100 Président : Jean-Marie Derooy
Contact : Evelyne Bouffet, 13 rue des Mésanges - 60160 Thiverny
Site Internet: <http://www.amoi-assoc.com>

Parents d'adolescents

A l'initiative du principal du collège Anatole France et de l'association des parents d'élèves FCPE, une conférence sur le thème «parents d'ados» a eu lieu le samedi 20 mai au collège.

De nombreux parents ont participé au débat animé par Mme Baillet consultante de l'Association pour le Couple et l'Enfant. D'autres rencontres avec les parents seront organisées lors de la prochaine année scolaire. La FCPE appelle les parents à la rejoindre.

Afro-culture

Afin de mieux connaître l'Afrique et sa culture, un jeu de société vient d'être créé intitulé «Tambour battant». Les personnes qui ont créé ce jeu dont un Montatairien, vous donnent rendez-vous sur leur site internet à l'adresse : <http://www.tambourbattant.com>.

Le Cercle des poètes présents

L'association a organisé à l'occasion du Printemps des poètes 2006 un concours de poésie sur le thème de la ville.

Samedi 3 juin une amicale réception a réuni une quinzaine de personnes en présence de M. Blanchard, vice-président du Conseil Général, et de Jean-Paul Legrand, Président de l'association qui a remis les prix aux Lauréats de ce concours.

Le premier prix a été décerné à M. Denis Rousset de Montataire

pour son poème «Un vent de folie». Il remporte l'Édition du Robert «Analyse comparative des mots» et «Une saison en enfer» d'Arthur Rimbaud.

Le deuxième prix revient à Melle Séverine Tallon de Tricot pour son poème «Las Vegas».

Le troisième prix a été attribué à M. Marcel Noël de Senlis pour son poème «Senlis, ville d'Histoire».

Tous les lauréats de ce concours sont récompensés par la remise d'ouvrage de littérature.

Hand-ball de Montataire



L'équipe Handi-hand de Montataire a rencontré l'équipe de France de Hand-ball le 16 avril 2006 lors du tournoi de Bercy - Paris

Remerciements à Monsieur Onesta - sélectionneur et entraîneur officiel de l'équipe de France de Hand-ball et à Monsieur Basquin, Président de la Ligue de Picardie de Hand-ball qui ont permis cette rencontre inoubliable

Vous pouvez venir rejoindre le club le mercredi et le vendredi de 18 h à 20 h, salle Armand Bellard

Hand-ball Club de Montataire

Monsieur Bruno Carpentier, président - Tél. : 06 75 09 56 17

Madame Catherine Marin, responsable handicapés - Tél. : 06 25 07 40 67

Groupe
et re

Le droit au une question

La crise du
rendant les co
en plus difficil
favorisées. D'a
maires de dro
tion d'HLM
20 %. Plutôt
public son log
son effort au p
biliers spécula
jour d'avantag
la part de la c
divisée par de
ment sur 412
financés par l'
Notre ville qu
logements so
vacance est p
malgré tout c
programmes
diversité de l
réalisation ou
et les années
demande de
loyers interm
au dessus des
propriété.
Mais l'Etat q
cohésion soci
de Rénovati
vient par le
ceux ci, péna
Habitat pour
Jules Uhry.
Une injustice
quand le P
leaders mon
l'argent résul
Autoroutes c
Il est décid
politique et
de l'habitat
dire, privilég
ment social
surfaces et n
qu'à conditi
abordables, e
s'adressent à
de ressource
Groupe

La co

Groupe communiste et républicain

Le droit au logement : une question de justice

La crise du logement s'accroît rendant les conditions d'accès de plus en plus difficiles aux familles les moins favorisées. D'autant que nombre de maires de droite refusent la construction d'HLM que la loi SRU fixe à 20 %. Plutôt que d'aider le secteur public du logement, l'Etat développe son effort au profit des marchés immobiliers spéculatifs qui accablent chaque jour d'avantage les ménages. En dix ans, la part de la construction sociale a été divisée par deux, en 2005, 80102 logements sur 412000 mis en chantier sont financés par l'Etat.

Notre ville qui compte plus de 44% de logements sociaux dont le taux de vacance est pratiquement de 0, fait malgré tout des efforts. De nombreux programmes mariant mixité sociale et diversité de l'habitat sont en cours de réalisation ou vont l'être dans les mois et les années à venir pour répondre à la demande de location y compris en loyers intermédiaires pour les revenus au dessus des plafonds et l'accession à la propriété.

Mais l'Etat qui se targue de renforcer la cohésion sociale dans le cadre de Projets de Rénovations Urbaines et Sociales vient par le retrait du 1% patronal de ceux ci, pénaliser le bailleur social Oise Habitat pour la reconstruction de la cité Jules Uhry.

Une injustice de plus, qui nous révolte quand le PDG de VINCI, l'un des leaders mondiaux du BTP, se gave de l'argent résultant de la privatisation des Autoroutes du Sud de la France.

Il est décidément urgent de changer de politique et de créer un service public de l'habitat et du logement. Cela veut dire, privilégier le financement du logement social en revoyant à la hausse les surfaces et ne l'accorder au secteur privé qu'à condition qu'il propose des prix abordables, encadrés, et si les logements s'adressent à des personnes sous plafond de ressources.

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Ségolène, Dominique, Jack, Laurent et les autres

Depuis la création de cette tribune, vous êtes de plus en plus nombreux à réagir à nos prises de position (mise en place d'une zone bleue, transformation de la C.A.C, transports en commun, festival Danse et Musiques du Monde etc), à nous faire des propositions afin d'embellir notre ville, d'améliorer son fonctionnement mais aussi à nous rencontrer pour évoquer vos problèmes.

Nous vous proposons de venir débattre avec nous des différents candidats qui vont se présenter à l'investiture socialiste en novembre prochain mais aussi des problèmes que vous rencontrez quotidiennement comme le stationnement ou encore nous faire part de vos propositions concernant le cadre de vie, le commerce local qui souffre particulièrement depuis plusieurs années, la voirie, les manifestations culturelles etc.

Vous serez également les bienvenus si vous souhaitez vous engager dans la vie locale car plus nous serons nombreux et plus nous pourrons faire avancer les choses pour le bien de nos concitoyens.

Pour nous contacter, vous pouvez nous appeler au 03-44-64-44-37 (heures de bureau), nous envoyer un e-mail (adresses ci-dessous), nous rencontrer lors de nos visites de quartier pendant tout l'été ou bien comme vous le faites déjà très souvent au cours d'une réunion de quartier, au sortant d'un commerce de Montataire, lors de nos permanences.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Vos élus socialistes de Montataire :

Marie-France BISSANGO (mf.bissangou@wanadoo.fr), Conseillère Municipale
Patrick BOYER (pboyer@cci-oise.fr), Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie

Colette BURATO (cburato.montataire@wanadoo.fr), Conseillère Municipale

Ludivine CORTES (psmontataire@laposte.net), Conseillère Municipale

Murielle DACHEUX (psmontataire@laposte.net), Conseillère Municipale

Stéphane GODARD, (sgodardmontataire@yahoo.fr), Maire Adjoint Finances et Maintenance du Patrimoine

Louis RAYMOND (psmontataire@laposte.net), Maire adjoint Culture

Alain WOZNIAK (psmontataire@laposte.net), Conseiller Municipal

Groupe «Montataire Pour Tous»

En octobre 2005, j'ai parlé du Conseil Municipal.

J'écrivais que le Maire ainsi que ses 9 adjoints sont rémunérés alors que les conseillers, sont bénévoles.

Je vous expliquais que grâce à la présence des élus de Montataire Pour Tous nous avons évité l'annulation d'un conseil municipal ! En effet, nous étions 17, juste le quorum, sur 33. Je déplore les trop nombreuses absences des élus aux conseils municipaux.

Certains n'ont participé qu'à un conseil, celui de l'élection du maire et de ses adjoints et d'autres ont cessé de venir quelques mois après leur élection.

La situation, hélas ne s'est pas améliorée depuis !

Le conseil municipal du 15 mai a été reporté faute de participants: nous n'étions que 14 !

Pourtant les délibérations étaient importantes :

Contrat de ville de l'Agglomération Creilloise.

Approbation des comptes administratifs 2005

Approbation de la gestion de Me la Trésorière Principale Municipale.

Décision financière modificative 2006

Cet état de fait pose quelques questions sur l'avenir de notre commune:

Quelle utilité d'un conseil municipal à Montataire? Les décisions sont déjà prises en bureau municipal, le conseil ne devient-il pas un simple bureau d'enregistrement ?

La surcharge du conseil ? (38 délibérations prévues au conseil du 15 mai 2006)

Ce nombre excessif de délibérations ne constitue-t-il pas une difficulté à traiter correctement les dossiers présentés?

Pourquoi les élus qui ne participent plus aux conseils ne démissionnent-ils pas ?

Laissant ainsi la place à d'autres plus disponibles et motivés ?

Le groupe «100% à gauche» qui ne s'est jamais exprimé dans ces colonnes et ne participe que très rarement aux conseils.

Pourquoi avoir constitué une liste lors des dernières élections sans s'investir ?

Notre permanence est ouverte tout l'été samedi matin en Mairie de 10 h à 12 h.

Un été que nous vous souhaitons très agréable, ensoleillé et si la possibilité vous est offerte plein de repos.

Jean-Pierre Mercier

La contribution du groupe «Montataire à gauche 100%» n'est pas parvenue à la rédaction

Jean Delamotte

Ancien Secrétaire général honoraire de Mairie, Jean Delamotte a marqué la vie institutionnelle montatairienne. Nous devons bien un portrait à cet homme à la personnalité bouleversante.

Confortablement calé dans un large fauteuil, les jambes posées sur une banquette, Jean Delamotte nous attend patiemment. Il porte des bretelles larges sur une chemise bleu ciel. Le pantalon, de couleur foncée, est fermement attaché par une ceinture de cuir. Cet homme au regard bleu, teint clair, crâne rasé est d'une beauté et d'une élégance saisissantes. On m'a dit qu'il ne s'était jamais marié. Si beau et célibataire...

Lorsque la discussion commence, Monsieur Delamotte hésite, ses souvenirs semblent se bousculer dans un certain désordre. Il en a conscience. Et au fil de la conversation, les souvenirs reprennent leur place, la pensée s'éclaircit. Il lui fallait seulement quelques personnes à qui parler pour retrouver le fil. Mais pas question de s'apitoyer car Jean Delamotte est du genre à se dire qu'il y a des hommes qui sont plus à plaindre que lui. Pourtant, sa vie n'a pas toujours été drôle. Parce que marquée par la guerre. Il avait alors 16 ans quand elle éclate. « Tout y est passé ! » déclare-t-il. Non il n'a pas été incorporé. N'a pas non plus connu la résistance : « Je ne vous ferai pas de grands discours sur les maquis car je ne les ai pas connus. Je me suis tiré d'affaire grâce à la chance. » L'intégrité de l'homme force le respect. Mais alors, que s'est-il passé durant cette guerre ? Seulement la guerre avec son corollaire de tragédies : « je n'ai jamais oublié cette petite fille que j'ai vu mourir à huit ans, tous ces évacués qui ont dû abandonner tous leurs biens. C'est dur à 17 ans. Vous savez, dans une guerre, il n'y a pas de gagnants. Seulement des perdants. » Et de paraphraser Prévert « Quelle connerie la guerre ! ».

S'il échappe au front, il n'échappe pas à la tuberculose qui frappe des milliers de gens au lendemain de la guerre. « ça été le gros coup de ma vie. J'en ai vu mourir des copains autour de moi ». On lui scie

quelques côtes pour vaincre la maladie. Mais la peur irraisonnée de transmettre la maladie à d'éventuels descendants et surtout de la certitude qu'il ne vivra pas longtemps ne le quitteront jamais. Lui qui a perdu son père si jeune refuse l'idée que ses propres enfants puissent vivre sans père. Il fait alors vœu de célibat. Bouleversant de sincérité, Jean Delamotte, du haut de ses 83 ans et dans la solitude de sa chambre avoue combien il regrette ce choix chaque fois qu'il voit des enfants « J'allais dans les supermarchés pour en voir ». Alors il s'est consacré à sa vie professionnelle qui s'est déroulée à la mairie de Montataire où il a terminé secrétaire général honoraire de mairie. Il côtoie Marcel Coene dont il garde le souvenir d'un homme « pas facile car on n'avait pas le droit à l'erreur mais c'était quelqu'un de bien. On s'est aimé bien tous les deux ». Lui succède ensuite Robert Trin qui « était plus détendu ». Mais, prévient-il aussitôt, il n'aurait pas permis de négligence. Meticuleux, Jean Delamotte non plus n'en aurait pas permis : « Il fallait que tout soit rangé. J'étais exigeant pour que ceux qui

sont amenés à les remplacer puissent le faire correctement ».

Mais l'homme n'est pas austère, c'est au contraire un bon vivant qui se souvient avec nostalgie « des bonnes bouffes avec les copains. » Il y a aussi sa passion pour les jeux olympiques qui l'a conduit aux olympiades de Munich, Montréal, Barcelone, Corée, Moscou. Et ce voyage sur la route de la soie, le plus beau : « C'est là qu'on s'aperçoit que les Européens n'ont rien inventé ». Il se rendra aussi en Floride où il est allé rejoindre un copain qui l'entraînera jusqu'au Mexique où il voyage dans des cars bon marché pour côtoyer la population locale. Et communiste qu'il est, profite de l'anniversaire de la mort de Lénine pour se rendre en Union soviétique : « j'ai vu un pays dans un dénuement extraordinaire. Les copains ne m'ont pas cru ». Et oui, il y a ceux qui voient et ceux qui ne veulent pas voir. Jean Delamotte fait partie des premiers car l'homme est intègre. Élégance de la tenue mais aussi élégance de la pensée.

Jean Delamotte est un homme rare.



Les annonces
l'objet d'une
sation de
nonce.

Avril 2006
KICKENS V

Mai 2006
BORGES G
MALOUM
BAUMGAR
ANCEAUX

L'Ois
au T
avec
Ione

Une in
du
Conse

La baie
l'étang de
Priuré.
Se baigner
graves et
La mun
tants si
règleme
Les serv
que les
tout co
Afin de
chacun
gues al
inform
diction
urbain.

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Etat Civil

Ils se sont mariés

Mai 2006

BEN HADIA Marouane et MASCRÉ Véronique, le 5,
JOURET Joël et BERNARD Brigitte, le 20,
MOUFFOK Omar et ABDELLI Ahbla, le 26,
MARIN Franck et DRIEUX Martine, le 27.

Ils sont nés

Avril 2006

KICKENS Valentine, le 24.

Mai 2006

BORGES Gladys, le 2,
MALOUM Clément, le 3,
BAUMGARTHEM Antoine, le 15,
ANCEAUME Grégory, le 23.

Ils sont décédés

Avril 2006

BONNET Claude, 73 ans, le 10.

Mai 2006

DUBOIS Fernande, 87 ans, veuve POIRÉE, le 14.

Brèves

L'Oise au Théâtre avec Ionesco

Parc Jean-Jacques Rousseau d'Ermenonville

Programme

17 h 30 : lecture de textes d'Eugène Ionesco

19 h : Rhinocéros

21 h : Les chaises

Une navette gratuite sera mise à disposition des spectateurs (50 places) le 4 juillet 2006

Aller : 16 h 45 devant la Mairie de Montataire

Retour : à la fin des représentations

Tarif pour la journée comprenant l'entrée du Parc et les représentations 13 € et 10 € pour les groupes.

Inscriptions au 03 44 13 13 13

Une initiative du Conseil général

C'est l'été : baignez vous aux bons endroits !

La baignade est strictement interdite dans l'étang de la Maladrerie du Parc urbain du Prieuré.

Se baigner dans cet étang expose à de très graves risques de noyade.

La municipalité attire l'attention des habitants sur l'importance de respecter la réglementation en vigueur.

Les services de police ont été alertés pour que les dispositions soient prises contre tout contrevenant.

Afin de passer un bon été, la vigilance de chacun s'impose pour le respect des consignes affichées. Les parents sont invités à informer leurs enfants sur la stricte interdiction de baignade dans l'étang du parc urbain. La municipalité rappelle que la

baignade est par contre possible dans l'enceinte de la Base de loisirs de Saint Leu d'Esserent aux endroits signalés et autorisés et qu'elle est surveillée. La base de Loisirs c'est 50 ha de plein air avec plage et aires de pique-nique. Les personnes habitant ou travaillant à Montataire peuvent obtenir une carte d'accès avec tarif préférentiel en la demandant à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile, un bulletin de salaire, le livret de famille et une photo par carte demandée. Cette carte est valable aussi pour la piscine intercommunale à Montataire qui sera ouverte du 1er au 31 juillet.

Ecole Bambier

«Ma cité, à pied, en sécurité»

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Bambier ont travaillé avec l'aide du Réseau d'éducation prioritaire sur les dangers que peut rencontrer le piéton dans la ville.

Ils ont ainsi réalisé une plaquette illustrée de photos mettant en scène des situations réelles où le jeune piéton est exposé à certains dangers qu'il peut éviter en connaissant mieux certains principes pour se déplacer, en aiguisant son observation et en s'appropriant davantage le code de la route. Ce travail est accompagné de la réalisation d'un CD-ROM sous forme de jeu-questionnaire qui sera utilisé dans les écoles de la ville notamment pour préparer les élèves au passage de l'Attestation de première Education à la Route (APER). Félicitations aux élèves de l'école Bambier et à l'équipe pédagogique.

13 juillet 2006

Spectacle Pyrotechnique

23h00 Parking Aldi

et

Bal Populaire
sur la place de la Mairie

19 Août 2006

fête foraine

parking Ambroise Croizat

